

res de la banque en général n'ont point perdu de leur volume et que nos clients et le public apprécient de plus en plus les avantages offerts au commerce, par nos succursales, dans les différentes localités où nous sommes établis.

Revue de l'année

Nous avons eu maintes fois l'occasion depuis quelques mois de comparer la situation prospère des affaires commerciales au Canada avec la crise qui a sévi dans toutes les branches de commerce aux États-Unis.

La liste des faillites fait ressortir ce contraste d'une manière frappante. Nous ne pouvions guère nous attendre, naturellement, à échapper complètement aux influences néfastes qui ont semé le désastre chez nos voisins ; avec l'intensité de nos rapports commerciaux avec eux et l'effet sur nos opérations financières de la crise monétaire qui y a sévi.

Jusqu'à ce jour, pourtant, aucun intérêt canadien n'a souffert d'une manière appréciable de la crise qui règne aux États-Unis, quoique, comme je l'ai déjà dit, les relations commerciales entre les deux pays soient intimes, et que les conditions du commerce s'y développent, en règle générale, sur des lignes à peu près parallèles.

Des Canadiens qui spéculaient sur les valeurs publiques y ont perdu de l'argent ; mais, heureusement, le nombre des personnes intéressées à ces spéculations n'est pas considérable, et les pertes produites par la dépréciation des cours n'a pas affecté la société en général.

Toutefois il a fallu que les banquiers et les marchands suivissent avec la plus grande attention, les phases de la crise de l'argent en 1893, car des intérêts commerciaux dans plusieurs parties du pays s'y trouvaient intimement liés.

Il est certain que les États-Unis ont traversé en 1893 une crise d'une intensité effrayante ; mais c'était essentiellement une crise financière ; une crise de banque et de monnaie ; de circulation métallique et de circulation fiduciaire, et les faillites de banques ont dépassé tous les chiffres des années précédentes depuis l'établissement du système des banques Nationales. Dans les dix premiers mois de l'année, 158 banques Nationales ont suspendu leurs paiements.

Mais les faillites de banques d'États et de banquiers privés ont considérablement dépassé ce chiffre ; un état publié en décembre dernier par l'agence commerciale donnait comme 713 le nombre total des banquiers, banques ou autres institutions financières ayant suspendu leurs paiements en 1893.

En général, les marchands des États-Unis ont résisté avec succès à la crise, il n'a pas paru qu'ils eussent abusé du crédit et les faillites ont été moins nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, en tenant compte de l'arrêt complet pendant un certain temps, de l'écoulement des marchandises et de la contraction du crédit causée par la clôture des banques.

Les industries et manufactures ont eu une année désastreuse, et l'un des traits caractéristiques de l'année a été la suspension des travaux d'un nombre énorme d'établissements industriels en juillet et août.

La Bourse de New-York, et celles des autres grandes villes, ont eu à supporter le contrecoup, non seulement du malaise général produit par la discussion de la question de l'argent, mais aussi de la rareté de la circulation fiduciaire et des suspensions de paiements de banques ; la dépréciation des valeurs publiques a été effrayante et les ruines de grandes institutions témoignent de la grandeur du désastre.

Mais on peut constater par les chiffres suivants de la statistique des faillites, combien légère a été sur notre commerce l'influence de la crise des États-Unis.

Le nombre des faillites a augmenté, aux États-Unis, de 50 pour cent sur l'année précédente, avec un passif de \$382,000,000 en 1893, contre \$108,000,000 en 1892, tandis que, au Canada,

l'augmentation n'a été que d'une légère fraction au-dessus de 2 1/6 pour cent en nombre et de 40 pour cent en passif.

L'immunité dont a joui le Canada des désastres qui ont atteint nos voisins est attribuée principalement à la supériorité de notre système de banque et à la plus grande solidité de notre circulation.

Le système des succursales de banques, tel qu'il est pratiqué au Canada, donne aux directeurs de ces institutions une connaissance plus intime des affaires du commerce local, avec un contrôle plus efficace sur ce commerce, qu'on en peut obtenir avec le système de petites banques locales comme on le pratique aux États-Unis. En outre, les succursales facilitent la distribution des capitaux et de la circulation.

Qu'il surgisse dans une section quelconque du Canada une soudaine demande de fonds et nos banques peuvent y faire face, sans friction, sans dérangement pour les fonds employés ailleurs, tandis que, aux États-Unis, la mesure de l'accommodation que peuvent fournir les banques est celle du capital et la disposition d'institutions purement locales et les désastres ont eu pour causes première, l'insuffisance d'accommodation des banques locales.

Il a été reconnu depuis longtemps, et il a été fréquemment prouvé que notre système de circulation est très supérieur à celui de nos voisins. Il réunit les éléments de convertibilité, de sécurité et d'adaptabilité aux besoins du commerce. Le volume de notre circulation augmente ou rétrécit, non pas sous l'effet d'une législation d'expédients, mais en se conformant à la demande du commerce, ce qui assure la stabilité du taux de l'intérêt.

En un mot, notre système remplit toutes les fonctions d'une monnaie fiduciaire de circulation, avec régularité, sécurité et en s'ajustant automatiquement avec la plus grande précision aux besoins des affaires.

A en juger par la statistique des faillites commerciales, la situation des affaires au Canada a été bonne.

Le nombre de faillites dans tout le Canada a été en 1892, de 1682, et en 1893, de 1738. Le montant du passif est donné comme suit : \$11,603,000 en 1892, avec un actif de \$4,600,000 ; et \$15,800,000 en 1893, avec un actif de \$10,800,000.

Il ressort de cette statistique un fait remarquable, c'est que les créanciers surveillent avec vigilance les affaires de leurs débiteurs, en insistant, avec une certaine rigidité, sur la ponctualité des paiements, et en forçant les débiteurs à faire cession de leurs biens avant que leurs affaires soient irrémédiablement ruinées.

Ce fait explique, sans doute, la proportion plus élevée que d'ordinaire de l'actif au passif des commerçants insolubles dont l'insolvabilité, pour plusieurs du moins, provenant en partie du resserrement du marché monétaire et de la répugnance des banquiers à élargir les lignes de crédit lorsque les affaires dans les pays voisins sont dans un état aussi critique.

Commerce de la province

Quant à ce qui concerne le commerce de la province, il a été généralement prospère pendant l'année écoulée et peut être à un plus haut degré que depuis un bon nombre d'années. Les faillites, il est vrai, ont augmenté de 27 en nombre, mais le passif des faillites a diminué de \$666,000 en comparaison avec 1892 ; elles ont été en 1893 de 538, et en 1892 de 511 ; le passif en 1893 est de \$5,355,000 contre \$6,021,000 en 1892.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'année 1893, pour y découvrir les principaux événements qui ont eu une influence prépondérante sur la marche générale des affaires de cette province, on remarque, surtout, l'augmentation de la fabrication des produits laitiers, l'abondance de la récolte de foin et la demande sans précédente de notre

foin pour l'exportation et des prix rémunérateurs ; l'augmentation de l'activité dans toutes les branches de l'agriculture. Voilà les premiers et principaux facteurs de la prospérité générale.

Notre province étant essentiellement agricole, la société tout entière s'appuie sur la production de l'agriculture qui, non seulement fournit les choses nécessaires à la vie, mais détermine aussi le volume des affaires, les prix des marchandises et les profits qu'on y peut faire.

Or, tout ce qui a été produit sur la ferme par le cultivateur, cette année, lui a profité et lui a donné de bons bénéfices. La valeur de la production agricole a donc considérablement augmenté, et, conséquemment, le commerce qui en dépend a été prospère ; la puissance d'acquisition de la population a augmenté et la caisse du cultivateur s'est remplie.

Les marchands de la campagne ont acheté très libéralement et ils ont fait des remises de fonds satisfaisantes ; l'activité des ventes s'est maintenue dans le commerce de gros et le volume des affaires dans ce commerce est en progrès marqué sur la moyenne de l'année dernière.

De sorte que, dans son ensemble, la situation constatée par l'inventaire indique que le commerce a pu ajouter quelque chose au capital de l'année dernière.

L'agriculture

Les splendides succès remportés par le fromage et le beurre de la province de Québec à l'exposition de Chicago ont dû réjouir ceux qui s'intéressent aux cultivateurs de la province. Voilà bien des années que l'on demande, dans cette même salle l'adoption de la culture mixte, parce que l'on est convaincu que le progrès de l'agriculture c'est le progrès du commerce ; le commerce a pour but d'enrichir le commerçant, et, dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, la richesse doit d'abord provenir du sol.

La pratique erronée, routinière de nos cultivateurs qui ne comptaient que sur une seule récolte pour gagner leur vie, disparaît rapidement et fait place à une grande variété de cultures ; cette année, entre autres, a marqué un progrès sérieux et rapide de l'industrie laitière dans nos campagnes.

Le gouvernement et le département de l'agriculture spécialement, ont fait de vigoureux efforts pour faire comprendre aux cultivateurs la nécessité d'améliorer leur méthode générale de culture ; mais les efforts même du gouvernement auraient produit de maigres résultats sans une coopération active de la part des cultivateurs.

Un professeur bien connu, qui doit son autorité à l'énergie aux talents et au dévouement qu'il a mis au service de la cause du progrès agricole, et à qui l'on demandait où les cultivateurs devaient s'adresser pour demander des conseils sur les modifications à la culture que comporte tout progrès, répondait :

- 1o Aux sociétés d'agriculture et aux expositions qui donnent des leçons de choses et qui font naître l'émulation ;
- 2o Aux conventions agricoles, aux cercles et clubs agricoles qui distribuent, à tous, les informations acquises par les plus expérimentés des cultivateurs ;
- 3o Aux fermes expérimentales du gouvernement dont les expériences ont un double but : " La recherche de découvertes et la création d'exemples à suivre."

Aux syndicats de cultivateurs formés par toute la province, depuis trois ou quatre ans, revient donc le principal mérite de l'augmentation que l'on constate dans la fabrication des produits laitiers et tous les citoyens doivent leur plus sincère sympathie et leur encouragement le plus pratique à la société d'Industrie Laitière de la province de Québec, qui a si largement contribué à

la création de ces syndicats.

L'honorable ministre de l'agriculture, dans un discours prononcé à Saint-Hyacinthe récemment, à une conférence des quarante-neuf clubs du diocèse de Saint-Hyacinthe, disait qu'il y a actuellement 425 cercles agricoles et qu'il espérait voir ce nombre monter à 1,000 avant dix-huit mois.

Espérons que son attente ne sera pas trompée, car la formation de ces clubs, est le moyen le plus pratique de répandre le goût du progrès parmi les cultivateurs.

Il est indubitable que l'année 1893 a été marquée par des progrès dans la bonne direction et les résultats sont déjà apparents, car l'amélioration constatée dans les affaires générales de la province pendant cette année est due en partie à la forte augmentation des produits laitiers.

La récolte du foin ayant manqué en Angleterre, notre foin a été exporté sur ce marché et nous en avons tiré d'immenses revenus. Mais il ne faut pas s'attendre à voir revenir tous les ans la coïncidence d'une récolte manquée en Europe avec une récolte extraordinairement abondante de notre côté ; et les cultivateurs ne doivent pas se laisser entraîner à augmenter leur culture en foin, car il n'est pas probable que les mêmes conditions se représentent de sitôt.

Les cultivateurs ont tout lieu de se féliciter de la saison du fromage, qui a été exceptionnellement bonne et a donné lieu à une exportation qui dépasse celle de toutes les années précédentes.

L'exportation du bétail a été gravement affectée par la prétention qu'il existe des maladies épidémiques dans nos troupeaux, et la continuation de la prohibition de débarquer le bétail vivant du Canada en Grande-Bretagne, laisse peu d'espoir que ce commerce s'améliore prochainement.

On attend avec quelque anxiété la décision des États-Unis sur la question du tarif, car il est probable que sur cette décision on pourra se former une idée de la possibilité d'en tirer avantage pour l'agriculture canadienne. Car le tarif que l'on discute actuellement, tout en étant essentiellement protectionniste, est plus favorable au Canada qu'on osait l'espérer. S'il était accepté tel que proposé dans le bill Wilson, le cultivateur canadien pourrait de nouveau exporter ses œufs, son orge, ses chevaux et son foin de l'autre côté de la frontière avec quelque chance d'y faire du profit ; ce serait une nouvelle intéressante à apprendre à nos cultivateurs qui se prépareraient probablement sur le champ à augmenter leur production dans cette direction.

Nouveautés

Les affaires dans ce commerce, quoique tranquilles, ont donné des résultats plus satisfaisants que les années précédentes. Les ventes ont été faites avec bénéfice ; les dettes ont été moindres et les inventaires donnent un solide crédit du compte de profits et pertes.

Épicerie

Il n'y a rien eu de bien saillant dans le commerce des épicerie ; seulement, les bénéfices réalisés ont été maigres par suite d'une concurrence effrénée ; la demande de la plupart des lignes a été bonne et elles ont fait un courant d'affaires assez actif.

Bois, métaux et ferronnerie

Ces lignes ont eu aussi une année de grande activité. De fait, les résultats acquis dans presque toutes les lignes s'accordent à démontrer que cette année a été une année active pendant laquelle les prix ont été rémunérateurs.

La perspective

La situation générale actuelle du commerce repose sur une base solide, grâce à notre excellent système de banques, et à l'absence, depuis quelques années de spéculation hasardeuse. Mais elle ne justifierait personne de trop risquer ; au contraire, elle demande que l'on continue à être prudent, aussi bien dans l'acceptation que dans la dispensa-